

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sur convocations adressées le vingt-cinq février deux mille vingt, le Conseil Municipal s'est réuni le cinq mars deux mille vingt à la mairie de Serres-Sainte-Marie sous la présidence de Monsieur Gérard DUCOS, Maire.

**Etaient présents :** Pascal DUFILH, 1<sup>er</sup> Adjoint, Jean-Luc COSTEMALE 2<sup>ème</sup> Adjoint, Pépita CAMPAGNE 3<sup>ème</sup> Adjointe, Jacques GUICHARD, Christophe LACOSTE, Nicole LAFITTE, José RODRIGUES, Christophe SANTIN

**Absents :** Yves GONELLA a donné procuration à Jean-Luc COSTEMALE

Monsieur Jean-Luc COSTEMALE a été nommé secrétaire de séance (art 2121-15 du CGCT).

Date de convocation : 25 février 2020

Publié et affiché le : 06 mars 2020

**DEL n°2020.05.03.01**

**7.1 Décisions budgétaires**

**Examen et vote du compte de gestion 2019**

Monsieur le Maire expose aux membres que le compte de gestion est établi par la trésorerie du Bassin de Lacq à la clôture de l'exercice.

Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'assemblée en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**DEL n°2020.05.03.02**

**7.1 Décisions budgétaires**

**Vote du compte administratif 2019**

L'Assemblée vote le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement :**

Dépenses prévues : 260 856,00€	Recettes prévues : 260 856,00 €
Dépenses réalisées : 207 503,77 €	Recettes réalisées : 148 166,67 €
Restes à réaliser : 0,00 €	Restes à réaliser : 0,00 €

**Fonctionnement :**

Dépenses prévues : 493 172,00 €	Recettes prévues : 493 172,00 €
Dépenses réalisées : 319 823,98 €	Recettes réalisées : 549 536,33 €
Restes à réaliser : 0,00 €	Restes à réaliser : 0,00 €

**Résultat de clôture de l'exercice :**

Investissement : - 59 337,10 €  
Fonctionnement : 229 712,35 €  
Résultat global : 170 375,25 €

**DEL n°2020.05.03.03**

**7.1 Décisions budgétaires**

**Affectation des résultats 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Gérard DUCOS, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 05 mars 2020,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de	69 496,57 €
- Un excédent reporté de	160 215,78 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	<b>229 712,35 €</b>
- Un déficit d'investissement de	59 337,10 €
- Un déficit des restes à réaliser de	0,00 €

Soit un besoin de financement de	59 337,10 €
<b>DÉCIDE</b> d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	229 712,35 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	59 337,10 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	170 375,25 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	59 337,10 €

#### DEL n° 2020.03.05.04

##### 7.2 FISCALITE

##### Vote des taux d'imposition 2020.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le produit fiscal attendu pour 2020 s'élève à 120 000 € et il propose aux membres du Conseil municipal de maintenir les taux à l'identique de 2019, soit :

- taxe d'habitation 8.72%
- taxe foncière bâti : 8.03%
- taxe foncière non bâti : 38.71%.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité les taux d'imposition 2020 tels que présentés,

**TRANSMET** à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, la présente délibération, pour contrôle de légalité

#### DEL n°2020.03.05.05

##### 7.1 Décisions budgétaires

Le maire présente le budget primitif 2020 chapitre par chapitre pour le fonctionnement, puis par opérations pour l'investissement.

Le conseil municipal après en avoir débattu, adopte à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2020 :

##### Investissement :

Dépenses : 216 009,10 €

Recettes : 216 009,10 €

##### Fonctionnement :

Dépenses : 519 718,25 €

Recettes : 519 718,25 €

Ainsi fait, les jour mois et an susdits,  
 Au registre ont signé les membres présents  
 Pour extrait conforme,  
 Le Maire,  
 Gérard DUCOS

